

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2009

Sous la présidence de M. VIEILLEDENT Michel

Présents : M. VIEILLEDENT Michel, Maire,
Mme PANTEL Guylène, Mr COUBES Alain, Mr JASSIN J.P, Adjoints
Mme RABIE Catherine, Mme CATHEBRAS Mireille, Mr PAULET François,
Mme ROCOPLAN Andrée, Mme PEDULA Martine, Mr SEVAJOLS Francis,
Mr BRESSIEUX Jérôme, Mme BOUTEILLE M.Chantal

Absents excusés : PEYRE J.L, M SEVAJOLS François, M. MOURGUES Fortuné.

Procuration : Mr PEYRE J.L a donné procuration à Mr PAULET François.

Mme RABIE Catherine a été élue secrétaire.

Mr le Maire demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour la désignation d'un délégué à l'association AIDER, proposition acceptée à l'unanimité

DESIGNATION D'UN DELEGUE A L'ASSOCIATION AIDER :

Mr A. COUBES se propose pour une année, proposition acceptée à l'unanimité.

CHOIX DU DELEGATAIRE DU CAMPING LE PRE MORJAL :

Les conseillers municipaux ont tous reçus le rapport du maire qui présente ses conclusions, suite aux auditions menées par la commission des appels d'offres, des candidats à la délégation de service public du camping municipal, le 5 Janvier dernier.

Après débats, il s'avère que les 2 candidats présentés rassemblaient les compétences requises pour cette délégation, mais que Mr GRANIER est le seul à accepter les conditions financières établies par la mairie.

De ce fait, la candidature de Mr GRANIER est retenue à l'unanimité.

VOTE DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES :

Pour la 2^e année consécutive et compte tenu de la conjoncture actuelle et de l'évolution naturelle de nos recettes fiscales (taxe foncière et taxe professionnelle), il est décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 (commune, eau/assainissement)

Le Maire quitte la salle et le doyen Mr COUBES met au vote les 2 comptes administratifs, qui sont acceptés.

APPLICATION DU DISPOSITIF DU PLAN DE RELANCE DE L'ECONOMIE RELATIF AU FCTVA

Le gouvernement lance une mesure de relance pour l'économie en proposant de déroger au principe de décalage de 2 ans pour la récupération de la TVA sur les dépenses réalisées si les communes s'engagent en contre partie à investir sur l'année 2009 au moins un euro de plus que la moyenne des dépenses constatées au cours des années 2004, 2005, 2006 et 2007. Cette moyenne étant fixée à 545 069[€] + 1[€] pour la mairie d'Ispagnac, et les investissements prévus pour 2009 (rénovation camping municipal, travaux voirie, et autres) nous permettent de nous engager et de ce fait de récupérer sur 2009, d'un coup la FCTVA 2007 et 2008.

APPROBATION DE LA ZONE DE PUBLICITE RESTREINTE :

Une présentation a été faite par le SDAP en Janvier dernier aux professionnels de la commune pour expliquer la démarche. Compte tenu du patrimoine architectural et paysager de la commune, de sa situation à l'entrée du site classé des Gorges du Tarn, à la vocation très touristique du bourg, une réflexion a été menée sur la signalétique et sur la mise en place d'une réglementation qui permette de contrôler la mise en place d'enseignes, pré enseignes. Ce règlement est à disposition à la mairie et est adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION 2009 NATURA 2000 :

Les travaux estimés pour l'année se montant à 5500[€], une subvention est demandée à hauteur de 80% à la DDA et Conseil Général

DEMANDE DE SUBVENTION SUR LE PROGRAMME DEPARTEMENTAL SDEE :

Le programme voirie 2009 est estimé à 85 585,50[€] et une subvention de 20577[€] est demandée

DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN ABRIS BUS :

Dépense estimée à 3 900 €, subvention de 2 340 € demandée.

BAIL DE LOCATION POUR LE FOYER RURAL D'ISPAGNAC :

Le Conseil Municipal décide de signer un bail de location de transition pour le foyer rural. Un bail emphytéotique est en cours d'élaboration à l'étude notariale.

PROPOSITION DES TAUX POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2009 :

Mme JULIEN Sonia et Mme MONNET Mercedes quittent la salle.

Le taux de 100% est accepté pour les avancements de grade au titre de l'année 2009.

INSCRIPTION AU PLAN DE RELANCE GOUVERNEMENTAL DE L'ACHEVEMENT, DANS SA PARTIE LOZERIENNE, DE LA MISE A 2X2 VOIES DE LA RN 88 :

Vote d'une motion pour solliciter auprès de l'Etat l'inscription au plan de relance gouvernemental comme précisé ci-dessus.

MOTION DE SOUTIEN A L'OFFICE NATIONAL DES FORETS :

Vote d'une motion de soutien à l'ONF afin que les conséquences de la RGPP ne remettent pas en cause ce service de proximité.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 23H30.